

VERNIS DE PROTECTION : PEINTURE ET RÉSINE Référence : 02409



RESUME

Le vernis incolore de protection pour zones décoratives améliore la durabilité des revêtements en résine gravillonnée et peintures routières. Applicable sur supports tels que les peintures routières et les revêtements en résine méthacrylate.

Il est disponible en deux formats : 5 et 15 kg

Les points forts :

- Amélioration la durabilité des revêtements et des peintures routières
- Aspect lisse et brillant diminue l'encrassement des marquages
- Très bonne adhérence
- Prise rapide
- Ultra-résistant
- Confort et mise en œuvre
- Souple
- Gain de temps



DECLINAISONS

Conditionnement

5 kg

15 kg

DESCRIPTION

Description du vernis incolore de protection pour zones décoratives

Le vernis pour protection des zones décoratives est un vernis acrylique brillant mono-composant fluide, incolore et non jaunissant, utilisé pour la réalisation de zones décoratives exclusivement en extérieur.

Il est destiné à la réalisation d'aménagements urbains. Il permet la protection et l'amélioration de la durabilité des revêtements en résine méthacrylate et des peintures routières. Son aspect lisse et brillant diminue l'encrassement des marquages.

Il va permettre de limiter considérablement le rejet de granulats après la mise en oeuvre. Il peut être appliqué à l'extérieur ou à l'intérieur. Le vernis de protection pour peintures routières et résines apporte protection et brillance à vos supports

Allez plus loin avec le vernis incolore de protection pour zones décoratives

La préparation

Le support doit être préparé au préalable, ou du moins s'assurer qu'il est propre, sec et exempt de matière non adhérente pour garantir une adhésion optimale. Appliquer à une température > 5°C et à une hygrométrie < 80 %. Ne pas appliquer par risque d'averses.

Sur revêtement hydrocarboné :

Le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente (poussières, gravillons, graisses, huile, etc.) Sur un revêtement neuf l'application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage.

Sur une peinture routière ou un revêtement méthacrylate :

Le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente (poussières, gravillons, graisses, huile, etc.)

L'application du vernis

Il peut s'appliquer au rouleau ou à la machine airless.

Avec le rouleau, privilégier un rouleau à poils courts 8 à 10 mm, bien veiller à ne pas déposer en sur épaisseur (maxi 250 g/m²) car il y a alors un risque de séchage long, bien tirer le produit sur le revêtement.

Avec la machine airless : diluer le vernis au diluant éco à 20% et appliquer avec les réglages machine suivants :

- Une buse de débit faible (0.017 pouce)
- Pression 60-70 bar

Le vernis peut être mélangé à nos peintures routières solvantées: environ 20 % max, pour améliorer la résistance et la brillance (effet satiné) de nos peintures.

L'utilisation

Il s'utilise directement dans la peinture. Pour que le vernis soit efficace et avoir un mélange qualitatif, il faut mettre environ 20 % de vernis pour 80 % de peinture.

Le vernis de protection permet d'améliorer la longévité de la peinture routière mais aussi de vos revêtements et surfaces en résine gravillonnée. Ce vernis se pose très facilement sur toutes les peintures routières.

Après le pose, le temps de séchage est estimé à 10 minutes s'il n'y a pas de poussière. La circulation peut reprendre 45 minutes après la fin de la mise en oeuvre.

Caractéristiques du vernis de protection pour peintures et résines

Dosage : 200 à 250 ml/m²

Temps de séchage moyen : 30 minutes

Densité : 0.98

Teinte : transparent

Consommation : 200 à 300 g/m².

Matériel : rouleau / airless / pulvérisateur basse pression

Stockage du produit : le vernis se stocke 6 mois dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de toute source de chaleur, du gel et de l'humidité. Tout emballage ouvert doit être consommé en totalité.